



Laplante
Brodeur
Lussier INC.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
Sutton (Québec)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. tire des produits des cartes de membre, revenus d'admission et activités et de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des cartes de membre, revenus d'admission et activités et des dons comptabilisés, de l'excédent des charges sur les produits, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, de l'actif à court terme au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, et des actifs nets au 1er janvier et 31 décembre 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Laplanche Brodeur Lussier inc.

Pascal Lussier

Par Pascal Lussier, CPA auditeur

Cowansville, le 24 avril 2023

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

(Audité)

	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS (Annexe 1)	511 611	610 065
CHARGES		
Salaires et charges sociales	429 875	310 181
Activités et événements	15 198	4 750
Entretien et réparations	14 630	13 717
Loyer, énergie et télécommunications	12 287	10 847
Fournitures de guérites et d'accueil	11 384	10 802
Honoraires professionnels	11 140	8 119
Sous-traitants	8 124	14 682
Formation	6 201	5 390
Fournitures de camps de jour	5 929	6 276
Fournitures et frais de bureau	3 458	3 333
Uniformes	3 315	1 426
Frais de matériel roulant	2 333	2 327
Frais de représentation	1 927	949
Fournitures de sécurité	1 856	1 916
Assurances	1 408	1 234
Publicité	1 287	1 699
Taxes, licences et permis	961	367
Intérêts et frais bancaires	12 669	17 809
	543 982	415 824
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	(32 371)	194 241
Amortissement (Annexe 2)	20 290	18 770
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(52 661)	175 471

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.


**Laplante
Brodeur
Lussier** INC.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022
 (Audité)

	Investi en immobilisations	Non affecté	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	344 022	367 073	711 095	535 624
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(20 290)	(32 371)	(52 661)	175 471
Investissement en immobilisations	70 329	(70 329)	-	-
SOLDE À LA FIN	394 061	264 373	658 434	711 095

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers



**Laplante
Brodeur
Lussier** INC.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2022**

(Audité)

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	285 453	310 593
Débiteurs	20 537	35 317
Subventions à recevoir	19 862	80 782
Frais payés d'avance	-	3 850
	325 852	430 542
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	741 123	669 489
ACTIFS INCORPORELS (note 4)	8 155	10 605
	1 075 130	1 110 636

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.


**Laplante
Brodeur
Lussier** INC.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2022**

(Audité)

	2022	2021
	\$	\$
PASSIF		
COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 5)	21	17
Créditeurs et frais courus	19 317	18 087
Sommes à remettre à l'État	2 141	4 269
Apports reportés	-	1 096
Versements de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	61 479	23 469
DETTE À LONG TERME (note 6)	-	40 000
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	355 217	336 072
	416 696	399 541
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	394 061	344 022
Non affecté	264 373	367 073
	658 434	711 095
	1 075 130	1 110 636

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



 Administrateur

Administrateur

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.


**Laplante
Brodeur
Lussier** INC.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022
(Audité)

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(52 661)	175 471
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	30 213	27 025
Amortissement de l'actif incorporel	3 364	3 164
Amortissement des apports reportés	(13 287)	(11 419)
	(32 371)	194 241
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	77 556	(87 822)
	45 185	106 419
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(101 847)	(123 252)
Acquisition d'actifs incorporels	(914)	(7 706)
Apports reçus afférents aux immobilisations corporelles	32 432	97 987
	(70 329)	(32 971)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	4	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(25 140)	73 448
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	310 593	237 145
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	285 453	310 593

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Laplante
Brodeur
Lussier INC.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Audité)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LE PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. est un organisme sans but lucratif régi en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont la gestion d'un parc naturel dans le massif des Monts Sutton ainsi que la promotion de la protection et de la conservation de l'environnement.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentées qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Abri et aménagement de terrain	Dégressif	4 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels, composés d'un site internet, sont présentés à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode et le taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Site internet	Dégressif	30%

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de services

Des bénévoles consacrent des heures à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les cartes de membre, les revenus d'admission, l'hébergement et les autres revenus sont comptabilisés à titre de produits sur une base d'encaissement.

Les revenus de services d'aménagement sont comptabilisés à l'achèvement des travaux, lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations les plus subjectives concernent la durée de vie des immobilisations corporelles. La direction juge que ses estimations sont appropriées. Cependant, les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Audité)

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022			2021
	\$			\$
	<u>Coût</u>	Amortissement <u>cumulé</u>	Valeur <u>comptable</u>	Valeur <u>comptable</u>
Abri et aménagement de terrain	911 647	180 715	730 932	661 144
Mobilier et équipement	41 741	32 518	9 223	6 962
Équipement informatique	11 259	10 291	968	1 383
	964 647	223 524	741 123	669 489

4 - ACTIFS INCORPORELS

	2022			2021
	\$			\$
	<u>Coût</u>	Amortissement <u>cumulé</u>	Valeur <u>comptable</u>	Valeur <u>comptable</u>
Site internet	25 298	17 143	8 155	10 605

5 - EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'une marge de crédit autorisé de 10 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,50 % (11,95 % au 31 décembre 2022).

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Audité)

6 - DETTE À LONG TERME

	2022	2021
	\$	\$
Emprunt, dans le cadre du programme d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, garanti par le Gouvernement du Canada, convertible en une subvention de 10 000 \$ si remboursé avant ou à l'échéance, soit le 31 décembre 2023	40 000	40 000
Versements de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	-	40 000

Le remboursement en capital à effectuer au cours du prochain exercice est estimé au montant suivant:

2023

\$

40 000

7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022	2021
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	336 072	249 504
Apports reçus au cours de l'exercice	32 432	97 987
Amortissement de l'exercice	(13 287)	(11 419)
SOLDE À LA FIN	355 217	336 072

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constitués d'apports ayant servi à l'acquisition d'aménagement de terrain.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Audité)

8 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail qui vient à échéance en juin 2025. Les loyers minimums futurs totalisent 13 500 \$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices.

2023	2024	2025
\$	\$	\$
<u>5 400</u>	<u>5 400</u>	<u>2 700</u>

9 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	14 780	(10 492)
Subventions à recevoir	60 920	(78 512)
Frais payés d'avance	3 850	(3 850)
Créditeurs et frais courus	1 230	2 434
Sommes à remettre à l'État	(2 128)	1 502
Apports reportés	(1 096)	1 096
	<u>77 556</u>	<u>(87 822)</u>

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de l'organisme au 31 décembre 2022:

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de son emprunt bancaire, de ses créditeurs et frais courus, de ses apports reportés, de sa dette à long terme et de ses apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit par ses débiteurs, car il consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Audité)

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt par son emprunt bancaire qui porte intérêt à taux variable et assujetti l'organisme à un risque de flux de trésorerie.

11 - OPÉRATION NON MONÉTAIRE

Au cours de l'exercice, l'entente a été renouvelée avec Ski Sutton. Ce dernier accorde le droit de passage sur des sentiers passant sur ses terrains. En échange, l'organisme a mis à la disposition de Ski Sutton des billets d'accès quotidiens pour la période du 8 juin 2022 au 31 octobre 2022. Le contrat est renouvelable à compter du 8 juin 2023. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de cet échange de services, celui-ci n'est pas comptabilisé dans les états financiers.

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022
(Audité)

	2022	2021
	\$	\$
Annexe 1 - PRODUITS		
Cartes de membre, revenus d'admission et activités	440 780	540 705
Subventions de fonctionnement		
Ville de Sutton	20 000	14 400
Emploi Étudiant	18 890	16 675
Fédération des chambres de commerce du Québec	10 167	-
ECO Canada	-	19 700
Société canadienne pour la conservation de la nature	2 431	-
Subventions pour programme des emplois verts		
Association Canadienne des Parcs et Loisirs	1 824	4 922
Subventions pour projet « Alliance Nature Aînés »		
Emploi et Développement social Canada	1 096	3 904
Subventions pour projet « Événement festif »		
MRC Brome- Missisquoi	5 000	-
Subventions pour projet « Poésie buissonnière »		
Ville de Sutton	1 000	1 000
Caisse d'économie solidaire Desjardins	1 000	-
Ministère de l'Éducation du Québec	500	-
Subventions salariales COVID-19	-	2 664
Subventions autres	1 050	-
Dons	5 128	5 644
Intérêts	2 745	451
	511 611	610 065
Annexe 2 - AMORTISSEMENT		
Amortissement de l'abri et de l'aménagement de terrain	27 869	24 917
Amortissement du site internet	3 364	3 164
Amortissement du mobilier et de l'équipement	1 929	1 578
Amortissement de l'équipement informatique	415	530
Amortissement des apports reportés (note 7)	(13 287)	(11 419)
	20 290	18 770